

REGLEMENT

Le **dimanche 19 Octobre 2025**, l'association « *La Translomagnole* » vous invite à la **33^{ème}** édition de La Translomagnole Trails et randonnées pédestres.

Trail du Foie gras : 19 km- **Inscrit au challenge Running Lissac Optissimo**

Trail du Pain aillé : 12 km

Ronde des coteaux et des lacs : 7.5 ou 12 km

Nouveau : Course enfant en ville de 01 km

LES CIRCUITS :

Ils vous feront découvrir les paysages vallonnés et verdoyants de la Lomagne : petits chemins de crête avec vue sur les vallées de l'Ayroux, de la Sère, du Cameson ; traversées de zones boisées, coins champêtres et tranquilles.

En 2025, un circuit enfants a été validé en Assemblée générale extraordinaire. Il s'agit d'un petit circuit de un km en ville, en marge de la course habituelle.

DEPART :

Le départ de l'épreuve enfant débute à 09h00 et les deux autres épreuves (randonnées pédestres et trails) partent à 9 h 30 du même endroit : la halle de Lavit.

ARRIVEE :

A la halle de LAVIT avant 09h30 pour la course enfants et à partir de 10 h 15 pour le trail du pain aillé et 10h 45 pour le trail du foie gras. Arrêt du classement à 12 h pour le trail du foie gras.

PARTICIPATION FINANCIERE :

Course enfants : Pas de droit d'inscription. Les enfants courent sous la responsabilité de leurs parents ou responsable légal.

Autres courses : 13 € par coureur si inscription sur Chrono Start, **15 €** sur place dimanche matin. **3 €** par marcheur, gratuit pour les -12 ans.

LIMITES D'AGE :

La course 2025 est ouverte aux enfants de 08 à 14 ans et les deux trails aux Juniors, Séniors, Vétérans, Hommes et Dames et ouverte aux cadets pour le trail du pain aillé.

RAVITAILLEMENTS pour les trails :

Tous les 5 km, vous serez proposés de l'eau, des fruits secs et frais ainsi que des gâteaux
Les gobelets ne seront pas fournis

CLASSEMENT :

Scratch. Les 3 premiers de chaque course trail, hommes et dames, seront récompensés.

Les résultats seront consultables sur les sites Chrono Start et Running Mag.

Pour la course enfants : chaque participant recevra une médaille en récompense.

SECURITE :

Les carrefours importants seront signalés par des civils bénévoles. Il convient néanmoins de respecter le code de la route. Des bénévoles assureront la fermeture des circuits des trails. Les coureurs n'auront pas la possibilité de se faire assister par un suiveur en vélo.

Pour la course enfants : deux bénévoles ouvriront la course, du départ jusqu'à la rue de la République, laquelle sera complètement fermée et interdite à

toute circulation. Un ou deux signaleurs fermeront la course.

SURVEILLANCE MEDICALE :

Des secouristes (ASPEC) seront sur place prêts à intervenir dès 09h00.

Chaque coureur trail participe sous sa propre responsabilité et doit veiller à être en bonne condition physique. **Il devra fournir lors de son inscription une copie de la licence de la Fédération Française d'Athlétisme ou un PPS.**

Les mesures sanitaires en vigueur à la date de la course seront mises en application.

Chaque enfant (course enfants) sera inscrit médicalement sous la seule responsabilité de ses parents ou responsable légal.

ASSURANCES :

RESPONSABILITE CIVILE :

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de SMACL assurances. Les participants renoncent à tous recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

INDIVIDUELLE ACCIDENT :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Course enfants :

Il incombe aux parents d'assurer leur enfants pour les activités extra-scolaires.

ENVIRONNEMENT

Respecter les sols en suivant scrupuleusement le parcours tracé par les organisateurs ce qui engage à ne pas couper les sentiers. Le parcours passe sur de nombreuses propriétés privées, nous avons une autorisation ponctuelle de passage, il est donc impossible d'y passer en dehors de l'évènement.

Ne rien jeter au sol, respecter la faune et la flore. Les emballages vides devront être déposés dans les poubelles mises à votre disposition sur le site de départ, de ravitaillement et d'arrivée. Chaque coureur veillera donc à conserver ses déchets jusqu'au ravitaillement ou jusqu'à l'arrivée.

RECOMPENSES :

- Les 300 premiers inscrits recevront un assortiment de produits du terroir (noix, noisettes, miel et vin de pays). Les suivants se verront remettre une bouteille de vin. Bière offerte à tous les coureurs à l'arrivée.

- 1 trophée pour le club le plus représenté

INSCRIPTION COURSE:

Privilégier l'inscription par Internet à 13 € sur Chrono Start. Possibilité de s'inscrire le matin même de la course à la halle de Lavit de 8h à 9h15 au tarif de 15 €.

LES EPINGLES ET TASSES PLIABLES NE SONT PAS FOURNIES.

Pour la course enfants : L'inscription s'effectuera uniquement sur place, sous la halle, le matin de la course dès 08 heures. Une étiquette autocollante sera apposée sur le vêtement de chacun des participants.

DROIT A L'IMAGE

De par son inscription le coureur accepte le présent règlement susceptible de modification jusqu'au jour du trail et de la marche, autorise l'Association La Translomagnole à exploiter les photographies et films pris lors de la course à des fins publicitaires ou d'informations. Conformément à la loi Informatique et Liberté, tout participant pourra exercer son droit d'accès aux données personnelles le concernant et les faire rectifier en contactant l'organisation par courriel : latranslomagnole@gmail.com

Course enfants : Chaque parent autorise l'organisateur à utiliser les images de son enfant et sons enregistrés le dimanche 19 octobre 2025, à Lavit, ses abords et sur le parcours de la course, dans lesquels il apparaîtra.

Ainsi, chaque parent autorise tacitement, à titre gratuit, l'organisateur à faire usage des images de son enfant et sons visés ci-dessus pour les usages suivants : presse, livres, expositions, publications électroniques, projections publiques, publicités. Les images pourront être exploitées par l'organisateur et ses tiers pour une durée de 99 ans.

L'organisateur s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images de l'enfant et des sons susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'enfant.

Les parents ne souhaitant pas que les images de leur enfant soient utilisées par l'organisateur devra en faire la demande écrite en amont de l'évènement ou le jour même.

Cette demande pourra ainsi être remise soit le jour J sur papier libre auprès du stand d'inscriptions de la course des enfants, soit par courrier postal avant le 17/10/2025 à l'adresse suivante : La Translomagnole , Mairie, 82120 Lavit, soit par courriel : latranslomagnole@gmail.com avant cette même date.

Données personnelles :

Les données personnelles de chaque participant font l'objet d'un traitement spécifique par les organisateurs pour les besoins du bon déroulement de la course.

Les coordonnées postales et courriels ne sont pas communiquées à des tiers et ne peuvent être utilisées que pour l'envoi de lettres d'informations sur la course et messages liés à chaque participation, par l'organisateur.

INSCRIPTION REPAS

Pour l'inscription au repas d'après course, joindre un chèque de **17,00€** libellé à l'ordre de « La Translomagnole » et l'envoyer à l'adresse ci-dessous avant le **15 octobre 2025** : **MEILHAN Yves, 25 Route d'Esparsac, 82120 GENSAC.**

MARCHE :

Un bulletin d'inscription sera mis à la disposition des marcheurs. Pas de classement. Pas de récompense. Ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée.

Il n'y a plus de gobelets sur le parcours. Chacun devra fournir son propre contenant.

Les randonneurs rentrés après 12h30 ne pourront plus bénéficier des prestations offertes à l'arrivée (ravitaillement et foie gras)

Merci et rendez-vous à LAVIT de LOMAGNE le dimanche 19 octobre 2025.

Retrouvez nous sur Facebook (la Translomagnole Lavit) ou Instagram et sur site Internet.